

DORDOGNE - SAINT-ANDRÉ-DE-DOUBLE : Etang avec terrain non constructible d'environ 13 500 m



INFORMATION

Ville:	Saint-André-de-Double
Département:	Dordogne
Ch:	0
SdB:	0
Surface:	0 m ²
Terrain:	13570 m ²



RÉSUMÉ

Situé à SAINT ANDRE DE DOUBLE en Dordogne dans le Périgord blanc :

Etang avec terrain non constructible sur une parcelle d'environ 13 500 m².

DPE

DPE non requis.

NB. Les prix cités font référence à des transactions en euros. Les fluctuations des taux de change ne sont pas de la responsabilité de l'agence ou de ceux qui la représentent. L'agence et ses représentants ne sont pas autorisés à faire ou donner des garanties relatives à la propriété. Ces indications ne font pas partie d'une offre ou d'un contrat et ne doivent pas être considérées comme des déclarations ou des représentations de faits, mais comme une représentation générale de la propriété. Toutes les superficies, les mesures ou les distances sont approximatives. Les textes, photographies et plans sont seulement donnés à titre indicatif et ne sont pas nécessairement complets. Leggett n'a pas testé tous les services, équipements ou installations et ne peut donc pas en garantir les spécificités.

Les informations pour les achats hors-plan sont donnés à titre indicatif seulement. La finition de la propriété peut varier. Les acheteurs sont invités à engager un spécialiste pour vérifier les plans et les spécifications énoncées dans leur contrat d'achat avec le promoteur.

DESCRIPTION

Situé à SAINT ANDRE DE DOUBLE en Dordogne dans le Périgord blanc Etang avec terrain non constructible sur une parcelle d'environ 13 500 m².

Havre de paix à :

- 20 minutes de Saint-Astier
- 20 minutes de Ribérac
- 20 minutes de Mussidan

- La surface de l'étang est d'environ 6 500 m²
- La surface de la parcelle est d'environ 13 500 m²

Envie de découvrir ce petit coin de paradis ?

Contactez nous vite pour une visite au 06.83.16.29.74 !

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : <https://www.georisques.gouv.fr>

TAXES LOCALES

Taxe habitation: EUR

NOTES